



## Mairie de BONNEVAUX 30 450 BONNEVAUX

Tél : 04 66 61 12 68

Fax : 04 66 61 25 07

Mail : mairie.bonnevaux@free.fr

Site internet : [www.bonnevaux.com](http://www.bonnevaux.com)

### Compte-rendu de la réunion publique du 16 février 2019

Salle polyvalente de Bonnevaux

Voici les informations communiquées par les élus aux habitants :

#### **Actions réalisées depuis 2014 :**

##### 2014/2015 :

- Restauration de la calade de l'église
- Route de Nojaret suite aux intempéries d'octobre 2014
- Création de la Piste « des Sauvages »
- Mur de contrefort sur la route des Alègres (sous le chèvrerie)
- Restauration intégrale de la toiture de l'église , le clocher à peignes et la cloche.
- Restauration du toit de l'annexe de la mairie
- Réhabilitation des portes et fenêtres de la salle polyvalente ainsi que des logements.

##### 2016/2017 :

- Divers achats dont lave-linge pour la laverie, réfrigérateurs, matériel de débroussaillage.
- Installation du réseau de fibre optique sur Bonnevaux, Nojaret, Les Alègres
- Chemins communaux sur Les Alègres, Calade de Nojaret et plusieurs murs de soutènement sur la piste de Coulis.

##### 2018 :

- Mur de soutènement en pierre sèche au cimetière.
- Réseau d'éclairage public par leds au village
- Abri au Col du Péras, Place des Fêtes.
- Eclairage led dans toute l'église ainsi que la sécurisation de la trémie et une rampe d'accès à la tribune.

Les projets pour 2019 sont la finalisation du PLU, le goudronnage de la route des Alègres et le raccordement à l'eau potable de la Bergerie du Péras.

Une main courante a été placée en début d'année le long de la calade de l'église. Une autre est en prévision de la mairie à la salle polyvalente.

Il est prévu deux reprises de murs de soutènement sur la route des Alègres et après le village, vers la croix de Nojaret.

Dans le cadre des Obligations Légales de Débroussaillage, les communes sont dans l'obligation de nettoyer sur plusieurs mètres le long des chemins communaux.

La Parc Agro Forestier n'étant plus loué, il revient à la Commune de l'entretenir.

#### Concernant les finances :

Sur l'ensemble des cinq dernières années, la commune perçoit entre les taxes et les dotations, 158 000 euros.

#### Concernant l'eau et l'assainissement :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, Alès Agglo a récupéré la compétence assainissement : la redevance qui était de 40 € sur la commune, sera désormais de 40,80 € HT

L'eau usée passe de 0,60 /m<sup>3</sup> à 0,92/m<sup>3</sup>

Toute extension du réseau est à la charge de la commune

La compétence de l'eau potable passera à Alès Agglo au 1er janvier 2020. Les prix ne sont pas encore indiqués.

#### Concernant le PLU :

L'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme) a été reprise à compter de juillet 2018 avec un nouveau bureau après la démission des Ateliers des Villes et Territoires, ancien bureau d'études, et l'arrêt des travaux depuis 2 ans et après l'obtention de la rupture du contrat et marché public que nous avons avec ce bureau d'études, rupture de contrat qui a pris de nombreux mois de démarches.

Une réunion de travail aura lieu le mardi 12 mars entre le bureau d'études, les élus et les différents services d'état concernant le PLU. Cette réunion sera suivie d'une réunion publique ouverte aux habitants à 18H00 afin de présenter le projet de PLU.

#### Concernant le réseau Internet :

La société Osée La Fibre a installé en 2017 la fibre sur le village, Nojaret et Les Alègres. Les foyers ont été raccordés courant 2018 au village et à Nojaret. Les Alègres seront raccordés très prochainement. Il est à noter que les habitants étaient toujours raccordés au réseau internet, seul le débit était plus bas qu'avec la fibre.

Les habitants désirant se raccorder peuvent contacter la société R'Net au 04 69 96 44 24 et uniquement à ce numéro. Il est suggéré d'informer sur le site : les horaires du bus pour le marché de Bèssèges le jeudi matin et les possibilités de l'Hopital de Pontails concernant soins et médecins.

Dans le cadre de son obligation de service public, la Société Orange a installé un nouvel émetteur au Col du Péras, et mené la fibre du Col au village jusqu'à une armoire NRA (Noeud de Raccordement Abonnés) installée sur le parking. Ainsi le réseau téléphonique (téléphones fixes Orange) desservi par les fils de cuivre actuels sera branché courant mai 2019 à cette armoire NRA et les abonnés seront branchés par une box internet.

La société ALTICE SFR qui a remporté le marché public pour assurer le déploiement du Très Haut Débit dans le département du Gard, pour tous les foyers gardois, envisage de démarrer ses travaux sur la commune de Bonnevaux courant le deuxième semestre 2022.

Nous sommes très heureux d'accueillir les nouveaux propriétaires des Thomazes : Madame Marie-Josée CARRAGGI et Monsieur François LEONARD.

Le Conseil Municipal,

Roseline BOUSSAC, Marie-Cécile CHANDESRIS, Sabine HUREL , Eric DEDIEU

